

Convention entre Swiss Volley Région Vaud (SVRV) et la joueuse/le joueur ci-après :

Nom : Prénom :

Club : N° téléphone :

Adresse : Code postal /ville :

Email : Taille de T-shirt:

SPORT & ÉTUDE :

En entrant en classes spéciales à l'école de maturité (Gymnase Auguste-Piccard), **la joueuse/le joueur s'engage à suivre hebdomadairement 4 entraînements** dont :

- 3 entraînements en salle CHF 900.-/saison
- 1 entraînement de musculation CHF 300.-/saison

Les horaires seront définis individuellement chaque été.

De plus, **la joueuse/le joueur s'engage à participer chaque année aux tests de détection** organisés par Swiss Volley.

Par la signature de ce contrat, **la joueuse/le joueur s'engage à payer** la participation financière annuelle de :

CHF 1200.-

ALLÈGEMENT SCOLAIRE ou participation au GER

La joueuse/le joueur n'entrant pas en classes spéciales mais faisant partie du cadre de perspective de Swiss Volley ou ayant un fort potentiel de niveau national selon les tests PISTE (priorité 1) ou la joueuse/le joueur titulaire d'une carte Swiss Olympic (priorité 2) peut bénéficier d'un allègement scolaire et/ou participer au GER en **s'engageant à suivre hebdomadairement le(s) entraînement(s) suivant(s) :**

- entraînement en salle du lundi CHF 300.-/saison
- entraînement en salle du mardi CHF 300.-/saison
- entraînement en salle du mercredi CHF 300.-/saison
- entraînement en salle du jeudi CHF 300.-/saison
- entraînement en salle du vendredi CHF 300.-/saison
- entraînement de musculation avec coach au CSS CHF 500.-/saison
(300.- si en complément d'un autre entraînement)

Merci de cocher le(s) entraînement(s) souhaité(s) ci-dessus.

Par la signature de ce contrat, **la joueuse/le joueur s'engage à payer** la participation financière annuelle (selon les entraînements choisis) de :

CHF

En contrepartie, **Swiss Volley Région Vaud** s'engage à :

- dispenser des entraînements satisfaisant aux exigences de Swiss Volley
- faire 3 bilans annuels de tests techniques et physiques (si option CSS sélectionnée)
- être à l'écoute de la joueuse/du joueur et de ses parents
- appuyer la joueuse/le joueur dans sa recherche de solutions pour l'aménagement de ses horaires scolaires ou professionnels permettant la pratique du volleyball de haut niveau
- payer les frais des entraîneurs et des infrastructures mises à disposition
- organiser un suivi individualisé en musculation et en condition physique (si option CSS sélectionnée)
- fournir un équipement d'entraînement
- participer aux finances d'un camp d'entraînement qui sera facturé CHF 50.--/jour à la joueuse/au joueur

Lu et approuvé

Lieu :

Date :

Joueuse/joueur :

Entraîneur :

Représentant-e légal-e :

Contrat à renvoyer avant :

- Le 31 décembre 2022 pour la joueuse/le joueur entrant en classes spéciales
- Le 31 août 2023 pour la joueuse/le joueur voulant obtenir un allègement scolaire ou participer au GER

à : SVRV, co Katja Panchaud, Rue de la Maison de la Commune 5, 1041 Bottens

Infos & renseignements : Jérémie Rosset, +41 76 510 25 92, ger@svrv.ch

